



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61648

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2025

ÉDITÉ LE 23/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2014
35 500

Raison sociale : AVS

7 ZA DE SOUMAGNE
87400 ST-LEONARD-DE-NOBLAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Siret : 453 147 217 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 87 4719 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 443753

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 443753

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 05 55 56 75 84

Portable : 06 12 55 07 23

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@avs-sa.com

Responsabilité légale :
JULY CEDRIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/09/2022
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	03/07/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/10/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	03/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.